
COVID 19 – Flash Europe et International n°6

3 avril 2020



Point de situation au niveau français

Plan de soutien aux entreprises françaises exportatrices

Dans le cadre du [plan de soutien aux entreprises françaises exportatrices présenté par le Gouvernement le 31 mars 2020](#), une nouvelle offre gratuite a été mise en place par la Team France Export pour répondre aux besoins de toutes les entreprises et écosystèmes français intéressés par l'évolution des marchés étrangers :

- Une [carte interactive](#) permettant de s'informer sur l'impact de la crise sur l'activité économique dans 60 pays ;
- Un [programme de webinaires](#) d'informations géographiques, sectoriels et thématiques. Les premiers webinaires se sont tenus le 31 mars (zone Asie), et le 3 avril (zone PMO – Afrique) et sont accessibles en replay. Les prochains sont prévus les 7 avril (Europe) et 9 avril (Amériques).

Medef International est par ailleurs pleinement mobilisé pour vous tenir informé(e)s sur le contenu et la mise en œuvre des différents plans d'aide économique adoptés à l'étranger en lien avec le covid-19. [Un index des plans d'aide économique est ainsi à consulter sur leur site.](#)



Point de situation dans l'Union européenne

De nombreuses pistes pour renforcer la réponse économique de l'UE

1/ Les coronabonds à la une de l'actualité européenne

Dans une lettre adressée au Président du Conseil Charles Michel, neuf pays (France, Italie, Espagne, Portugal, Grèce, Slovénie, Belgique, Luxembourg, Irlande) ont demandé le 25 mars « *un instrument de dette commun émis par une institution européenne pour lever des fonds sur le marché* ». D'autres pays les ont rejoints dont Chypre et possiblement la Slovaquie et les trois Etats Baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie).

Il s'agirait d'un emprunt émis en commun par les pays de la zone euro sur les marchés. L'argument : contrairement à la crise de la zone euro, le Covid-19 est un choc asymétrique qui ne dépend pas du « sérieux » budgétaire, mais qui touche tous les Etats de la même manière.

A l'inverse, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Finlande et l'Autriche s'opposent à toute mutualisation de la dette et préfèrent recourir au Mécanisme européen de stabilité, qui pose des conditions strictes (notamment budgétaires) à l'octroi de fonds.

Douze personnalités allemandes, dont Joschka Fischer et Jürgen Habermas, soutiennent les *coronabonds* : « *Nous ne comprenons pas les raisons pour lesquelles la chancelière et le vice-chancelier manifestent de telles réticences face à cette initiative nécessaire pour la solidarité et la stabilité européennes* ».

Ces divisions inquiètent. Ainsi, Jacques Delors craint que le manque de solidarité ne soit un « *danger mortel* » pour l'Europe. Dans la presse allemande, le Premier ministre italien Giuseppe Conte a rappelé que les Etats n'écrivaient pas une page d'un manuel d'économie, mais celle d'un livre d'histoire. L'ancien Premier ministre grec Alexis Tsipras estime que « *l'intransigeance de certains dirigeants pourrait être fatale à l'UE* ».

2/ La Commission européenne propose la mise en place d'une assurance-chômage (partiel) européenne

La Commission a présenté le 2 avril une [proposition de règlement](#) établissant un instrument européen de soutien temporaire qui permettra d'atténuer les risques de chômage en situation d'urgence (SURE). Cet instrument vise à soutenir les 18 mécanismes nationaux de chômage partiel existant.

Objectif : lever 100 Mds d'euros sur les marchés pour aider les États à soutenir financièrement les employés et les travailleurs indépendants dont la situation est fragilisée.

Des prêts seront levés sur les marchés de capitaux ou auprès d'institutions financières par la Commission au nom de l'UE, afin d'obtenir les conditions les plus favorables pour les États membres les plus touchés.

Ces prêts accordés aux États membres seront adossés sur un système de garanties « *volontaires* » approvisionné par les États, à hauteur de 25 % du montant maximum des prêts. Cet argent permettra à court terme de fournir un complément de revenu aux travailleurs (« réassurance » des salaires). La Commission souhaite également le faire bénéficier aux indépendants et travailleurs atypiques (pas de précision sur le fonctionnement du mécanisme dans leur cas à ce stade). Ce mécanisme viserait donc au maintien de l'emploi plutôt que la compensation des chômeurs stricto sensu.

Ce nouvel instrument sera de nature temporaire. Il est limité, dans sa durée et son champ d'application, à la lutte contre les conséquences de la pandémie de coronavirus.

Ce règlement doit encore être adopté par les Etats membres à l'unanimité.

3/ La France propose un fonds européen temporaire

Le 2 avril, [Bruno Le Maire a appelé](#) ses homologues à saisir l'importance du Covid-19 pour la construction européenne : « *Soit l'Europe retrouve ses racines politiques* » - solidarité, sécurité, dignité de la personne humaine - « *et elle se renforcera, soit elle cède à la panique et aux égoïsmes nationaux et elle disparaîtra* ».

Il a salué les décisions inédites déjà prises au niveau européen (gel du Pacte de stabilité et de croissance, assouplissement de l'encadrement des aides d'État, rachat massif de titres par la BCE...).

Alors que l'Eurogroupe se réunit le 7 avril pour préciser la réponse économique européenne, il a soutenu l'octroi de lignes de crédit par le Mécanisme européen de stabilité, « *avec des conditionnalités légères et qui ne stigmatisera aucun pays* » et la création « *de nouveaux financements de la Banque européenne d'investissement à hauteur de 200 Mds d'euros* ». Il a expressément soutenu la création d'un régime d'assurance-chômage européen pour un montant de 100 Mds d'euros.

Il souhaite néanmoins aller plus loin pour ne pas donner « *l'image triste d'un continent divisé entre le Nord et le Sud* ». Il a lancé l'idée d' « *un fonds européen temporaire et exceptionnel* », destiné à coordonner les mesures nécessaires pour relancer l'économie européenne, une fois passée la crise sanitaire.

Ce fonds, géré par la Commission, pourrait « *émettre des obligations avec plusieurs garanties communes à tous les États membres* ». Ces obligations communes seraient remboursées à long terme « *grâce à une ressource exceptionnelle comme un impôt de solidarité ou une contribution des États* ».

Établis pour une durée limitée de « *5 à 10 ans* » hors du budget de l'UE 2021-2027, les moyens financiers dégagés serviraient à financer des programmes dédiés pour renforcer les systèmes de santé et relancer l'économie, en cohérence avec le *Green Deal* européen et la stratégie industrielle européenne. Pourraient ainsi être relocalisées dans l'UE « *des chaînes de valeur stratégiques* ».

4/ Thierry Breton souhaite la création d'un fonds industriel de relance européen

Selon le commissaire européen au Marché intérieur, cette crise va inciter l'Europe « *à repenser ses chaînes de valeur mondiales, peut-être la relocalisation de certaines industries critiques en Europe, mais aussi la place du marché intérieur, plus essentiel que jamais dans les écosystèmes* ».

Il a une nouvelle fois reconnu que la mondialisation avait été un peu loin dans certains domaines, y compris en ce qui concerne les produits pharmaceutiques. Cela ne veut pas dire que tout sera rapatrié en Europe, mais qu'il y aura une « *revisite* » de la façon dont on a créé nos chaînes d'approvisionnement au niveau mondial.

Il a appelé tous les États membres à préparer un plan industriel de relance pour aider leurs entreprises à faire face à la crise et à se préparer à l'« *après-crise* ». « *Il faut éviter que des prédateurs ne se jettent sur des dépouilles d'entreprises, que des entreprises soient vendues à prix bradés* ». Il encourage ainsi « *certaines* » pays à entrer, si nécessaire, dans le capital de « *certaines* » entreprises, pour les soutenir.

Ce fonds industriel de relance serait doté de « *1 600 Mds d'euros* » et tous les États y contribueraient.

5/ Le prochain budget européen, un nouveau « plan Marshall » ?

La présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, a déclaré vouloir faire du prochain budget de l'UE pour 2021-2027 un nouveau « *plan Marshall* ». La Commission est en train de préparer une nouvelle proposition pour tenir compte de la réponse à la crise et mettre en place un plan de relance de l'économie européenne.

Elle a rappelé qu'à ce jour, l'Union européenne (institutions et États membres) a mobilisé 2 770 Mds d'euros, une réponse d'une ampleur sans précédent à une crise.

Pour préparer la reprise à long terme, « *le budget européen est notre instrument le plus important et le plus fort* ». Il s'agit d'un outil « *d'investissement et de convergence exceptionnel* ».

Les priorités restent, malgré le Covid-19, la numérisation, la décarbonation et la « *résilience* » de l'UE.

6/ La Commission présente une nouvelle initiative d'investissement+ en réaction au coronavirus (CRII+)

[Cette deuxième initiative](#) d'investissement en réaction au coronavirus introduit une plus grande flexibilité et permettra de mobiliser entre 50 et 60 milliards d'euros dans les régions les plus touchées.

A noter cinq grands axes dans cette nouvelle initiative :

- La possibilité de transférer des fonds non dépensés entre le Fonds pour le développement régional (FEDER), le Fonds social européen et le Fonds de cohésion.

- La possibilité d'opérer des transferts entre les concentrations thématiques (ex : économie à faible intensité de carbone, R&I, inclusion sociale...).
- L'introduction de simplifications administratives (audit, rapports de mise en œuvre...).
- La possibilité d'avoir un cofinancement jusqu'à 100% par l'UE.
- La possibilité d'opérer des transferts entre catégories de régions, l'impact du coronavirus ne répondant pas à la catégorisation habituelle de la politique de cohésion entre régions moins développées et régions plus développées.

Cette initiative doit être maintenant adoptée par le Parlement européen et le Conseil.

Pour mémoire, le premier train de mesures de cette initiative d'investissement, présenté le 13 mars, prévoyait déjà 8 Mds d'euros de liquidités immédiates pour accélérer l'investissement public européen à hauteur de 37 milliards d'€ et l'élargissement du champ d'application du Fonds de solidarité de l'Union.

7/ La Commission mobilise 3 Mds d'euros supplémentaires pour le secteur des soins de santé

Elle a proposé de [mobiliser tous les fonds et outils de flexibilité disponibles](#) dans le budget 2020 de l'UE, à savoir 3 Mds d'euros, pour répondre aux besoins des systèmes de santé européens.

Avec ces fonds supplémentaires, la Commission pourra ainsi acheter et distribuer des équipements médicaux, assurer un soutien financier et une coordination pour des besoins urgents tels que le transport de matériel médical et de patients entre Etats ou encore soutenir la construction d'hôpitaux mobiles de campagne.

Le Parlement européen et le Conseil doivent encore approuver cette nouvelle mobilisation.

Derniers développements chez nos grands partenaires



1^{er} avril : le gouvernement annonce 2 Mds d'euros d'aides à destination des start-ups.

Pour la première fois depuis 2013, les exportations allemandes devraient baisser (-4,4% selon le Conseil allemand des experts économiques).

470 000 entreprises utilisent le dispositif de chômage partiel (industrie manufacturière, hôtellerie, restauration, commerce de détail).



1^{er} avril : décret prolongeant le confinement jusqu'au 13 avril.

Report possible à l'automne des élections régionales prévues fin mai.

Selon le Centre des Etudes de la Confindustria), la production industrielle a chuté de 16,6 % en mars (-5,4 % au premier trimestre).



3 avril : aide de £400 M aux services de transport urbains et routiers pour soutenir les personnes ayant besoin de se déplacer pour aller au travail.

1^{er} avril : début du versement de £25 000 à des milliers d'entreprises essentielles au maintien de l'économie britannique. Cette mesure, qui découle du paquet de soutien de £22 Mds, vient s'ajouter à l'exemption de paiement de taxes pour une période de 12 mois accordée notamment aux secteurs les plus impactés au Royaume-Uni - le tourisme, le loisir et le commerce.



Tous les personnels opérant des vols internationaux à destination de Pékin ou Shanghai doivent subir des tests à leur arrivée. Cela peut mettre en péril le pont aérien d'approvisionnement de matériel médical entre la France et la Chine.

Pour les entreprises étrangères, mesures de soutien annoncées (report d'impôts sur les réinvestissements) et avantages fiscaux octroyés dans certains secteurs.

Selon Trivium, au 2 avril, l'économie chinoise fonctionnerait à 78,3 % de ses capacités (80,6 % pour les grandes entreprises ; 76,8 % pour les PME). Les entreprises industrielles fonctionneraient à 80 % de leur niveau normal.



Les autorités sont concentrées sur la mise en œuvre effective du CARES ACT (*Coronavirus Aid, Relief and Economic Security Act* - 2 000 milliards de dollars).

La Maison Blanche a décidé d'user du *Defense Protection Act*, un texte datant de la guerre de Corée et permettant de réquisitionner des entreprises et leurs ressources pour soutenir un effort national.

Près de 10 millions d'Américains se sont inscrits au chômage en deux semaines (il avait fallu six mois pour atteindre ce chiffre pendant la Grande Récession).